



Français de l'étranger : une campagne peu relayée

Les Français de l'étranger ont élu onze députés, mais un manque d'information a été constaté dans leurs nouvelles circonscriptions. Comment relayer efficacement ce volet international de la campagne ?

C'était la nouveauté de ces élections législatives. Pour la première fois, les Français de l'étranger ont pu élire leurs députés. Onze circonscriptions ont été créées en 2008 afin de permettre à chaque expatrié de voter pour un représentant à l'Assemblée. Réunissant entre 70 000 et 150 000 inscrits, ces circonscriptions sont de taille variable. La plus petite réunit la Suisse et le Liechtenstein, mais certaines couvrent des zones immenses à l'échelle de continents, notamment en Amérique du Sud et du Nord. La plus grande va même au-delà car elle regroupe la Russie, l'Asie et l'Océanie. Il est évidemment difficile pour les candidats de mener campagne sur un tel territoire, d'où l'importance de disposer de médias susceptibles de relayer les programmes. Or c'est là que le bât blesse, comme l'a constaté Christine Kelly, présidente du groupe de travail « Pluralisme et campagnes électorales ».

Aucune information avant les résultats

Désirant voir comment se déroulaient les élections dans l'une des plus vastes de ces circonscriptions, Christine Kelly s'est rendue à New York à l'occasion du premier tour. Elle y a rencontré des candidats, des représentants du consulat général de France, des électeurs ainsi que des responsables de médias français. Un constat s'est imposé : alors qu'en France la législation et les recommandations du CSA permettent au citoyen d'être informé équitablement par le biais des médias audiovisuels, rien de tel n'est possible à l'étranger.

La première difficulté consiste à disposer de médias français. Les sites internet des chaînes constituent le principal moyen d'information, mais, pour des questions de droits de diffusion,

les émissions n'y sont pas toujours disponibles. S'agissant de la télévision, France 24 est diffusée aux États-Unis en anglais, ce que déplorent nombre de Français expatriés. Reste TV5 Monde, qui présente la particularité d'être une chaîne payante outre-Atlantique.

À ces problèmes d'accès s'ajoute celui de l'absence d'information. « *Même quand ils ont accès à un média français, nos compatriotes résidant à l'étranger n'entendent jamais parler de leur circonscription*, relève Christine Kelly. *Ils se plaignent de n'avoir eu aucune information avant les résultats des élections. Alors, les médias français ont-ils rempli leur mission ?* »

Face à cette situation, les candidats ont eu bien du mal à sensibiliser les électeurs. Ils en étaient réduits à passer par les consulats pour obtenir les adresses électroniques des expatriés, à qui ils ont envoyé leur programme. Mais en procédant ainsi, ils ont provoqué l'irritation des destinataires de ces *spams*. Et il manque à ce mode de communication l'aspect journalistique qui permet de relayer un message à travers un regard critique et d'organiser une confrontation dans le cadre d'un débat.

Christine Kelly invite donc les médias, et d'abord France 24 et TV5, à se pencher sur ce sujet afin que dans cinq ans, les élections législatives puissent se dérouler au terme d'une campagne qui aura permis à chaque Français de l'étranger de se faire une opinion. Cela pourrait passer par des émissions et des reportages, ainsi que par des pages spéciales sur les sites des chaînes. Mais cela nécessite surtout une réflexion sur les moyens d'informer ces électeurs potentiels, dont 80 % n'ont pas accompli leur devoir électoral cette année. ■



→ Christine Kelly, présidente du groupe de travail « Pluralisme et campagnes électorales », s'est rendue à New-York pour le premier tour des élections législatives.

© CSA